



Etat au 20.01.2022

Coronavirus : informations sur l'administration de vaccins à ARNm dans le canton de Berne



La vaccination est volontaire et gratuite. Il faut deux injections de vaccin à ARNm espacées de 4 à 6 semaines.



Comment procéder ?

Toutes les personnes à partir de 5 ans peuvent s'enregistrer et prendre rendez-vous sur <https://be.vacme.ch/>.



Puis-je me faire vacciner ?

Oui, si vous:

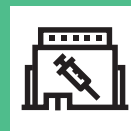
- > avez au moins 5 ans,
- > n'avez pas de fièvre ni d'autres symptômes compatibles avec le COVID-19,
- > n'êtes pas allergique à un composant du vaccin,
- > ne vous trouvez pas en isolement ou en quarantaine,
- > êtes au-delà de votre 12e semaine en cas de grossesse.

Les personnes allergiques ayant déjà manifesté une forte réaction par le passé ainsi que les personnes souffrant d'immunodépression sévère doivent consulter leur médecin pour être admises à la vaccination.



Comment se faire vacciner sans prendre rendez-vous ?

Enregistrez-vous sur <https://be.vacme.ch> et présentez-vous dans un lieu de vaccination proposant des solutions sans rendez-vous durant les heures d'ouverture. Si vous n'avez pas d'accès à internet, vous recevrez de l'aide sur place pour vous enregistrer.



Où puis-je me faire vacciner ?



Dois-je être accompagné-e si j'ai entre 12 et 15 ans ?

Les adolescent-e-s capables de discernement n'ont pas besoin d'être accompagné-e-s au rendez-vous par une personne détenant l'autorité parentale.





Etat au 20.01.2022

Coronavirus : informations sur l'administration du vaccin Janssen (Johnson&Johnson) dans le canton de Berne



La vaccination est volontaire et gratuite. Le vaccin Janssen ne nécessite qu'une injection.



Puis-je me faire vacciner avec le sérum COVID-19 Vaccine Janssen ?

Oui, si vous

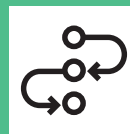
- > avez au moins 18 ans,
- > n'avez pas de fièvre ni d'autres symptômes compatibles avec le COVID-19,
- > n'êtes pas allergique à un composant du vaccin,
- > ne vous trouvez pas en isolement ou en quarantaine.

Les personnes allergiques ayant déjà manifesté une forte réaction par le passé ainsi que les personnes souffrant d'immunodépression sévère doivent consulter leur médecin pour être admises à la vaccination.



Qui doit éviter de se faire injecter le vaccin Janssen ?

- > Les personnes particulièrement vulnérables
- > Les femmes enceintes et allaitantes

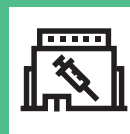


Comment procéder ?

Toutes les personnes de 18 ans et plus peuvent s'enregistrer et fixer un rendez-vous sur <https://be.vacme.ch/>. Veuillez sélectionner un lieu de vaccination proposant le vaccin Janssen.



Les vaccinations sans rendez-vous ne sont pas possibles.



Où puis-je me faire vacciner ?



Validité du certificat

Le certificat devient valide 22 jours après la l'injection du vaccin Janssen.